

Ensemble dans Thales Services !

Journal CGT pour les salarié-e-s de Thales Services

Edito

Les ordonnances Macron ont introduit d'importants changements dans l'organisation des représentants du personnel avec notamment la suppression des DP, CHSCT et CE pour les remplacer par un ou plusieurs « Conseil Social et Economique » (CSE).

Ce chantier était ouvert à la négociation avec notre direction. L'ensemble des Délégués Syndicaux (DS) des Organisations Syndicales (OS) Représentatives ont fait valoir leurs revendications dans un cadre très contraint par la loi avec une direction n'ouvrant la porte que sur des points mineurs.

La CGT, consciente de la perte de moyens et d'efficacité qu'amène le CSE, a axé toutes ses revendications autour de la proximité avec les salariés et de la reconquête des moyens (ressources matérielles, heures de délégation et nombre de représentants).

En effet l'objectif de la réforme instaurant le CSE est de réduire en nombre significatif les élus, diminuer leurs heures de travail syndical et affaiblir leur présence auprès des salariés.

Forts de ce constat, nous avons proposé une solution simple qui respecte à la fois la loi, l'accord Groupe Thales et l'organisation de l'entreprise, soit 4 CSE pour nos 4 Régions, avec chacune ses propres commissions dont la Commission Santé Sécurité et Conditions de travail (CSSCT).

Notre position offre à toutes les OS des moyens équivalents à l'existant en termes de représentants, et surtout donne de la proximité entre les salariés et leurs représentants.

La direction l'a toujours refusée, préférant 1 seul CSE centralisé et localisé sur Vélizy.

Nos partenaires syndicaux ont oscillé entre notre proposition et celle de la direction ... pour choisir finalement un compromis à minima avec la direction.

Enquête IFOP sur le CSE

Les salariés premiers perdants !

Une enquête IFOP pour le cabinet SYNDEX (janv 2019, sur 1147 élus des salariés en France) montre clairement que pour les entreprises déjà passées au CSE, les représentants des salariés redoutent un affaiblissement du dialogue social suite à la mise en place du CSE.

Les premiers perdants seront les salariés (61%), chiffre donné dans l'enquête.

Pour 44% des sondés, ce sont les organisations syndicales qui vont être lésées.

78% des représentants du personnel interrogés jugent que la direction de leur entreprise sera la grande gagnante.

Un autre constat de cette enquête est que les directions ont réussi à recentraliser/réduire les CE passant de 8 CE en moyenne avant à 5,9 CSE en moyenne maintenant.

Cette enquête auprès des élus dont l'entreprise est déjà passée au CSE doit tous nous faire réfléchir.

Depuis le début de son histoire la CGT a toujours lutté pour le progrès social (pour rappel la CGT est à l'origine de la création des CE et des ASC (Activités Sociales et Culturelles)).

Ainsi, dans cet esprit de ne pas tomber dans le piège de la régression sociale et de l'éloignement, nous avons innové en revendiquant 4 CSE proches des salariés dans nos 4 régions économiques couvrant l'ensemble du personnel Thales Services.

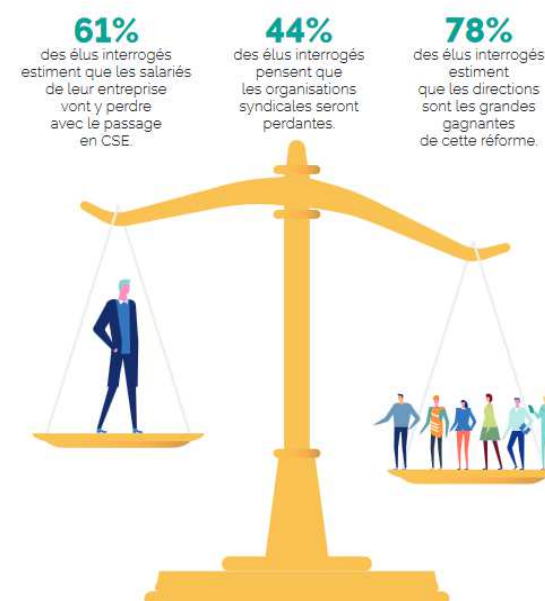
Flash Spécial CSE

POUR LES ENTREPRISES DÉJÀ PASSÉES EN CSE



-2,1 établissements

Avant le passage en CSE, les entreprises des élus interrogés comptaient en moyenne 8 comités d'établissement, elles en comptent 5,9 en moyenne après le passage en CSE.



Par exemple, qui sera mieux placé que des élus de la région pour

- parler des contrats et de l'économie de Sophia?
- Valider l'organisation des nouveaux locaux de Bordeaux ou de Nantes?
- faire avancer le plan de formation de Brest ?
- suivre les travaux de réparation du portail d'Elancourt?

Que ce soit pour des questions d'Economie, de Formation, de Santé au travail, de défense du personnel, de suivi de l'activité locale, nous pensons qu'avoir des élus locaux qui auraient les moyens d'interpeller les directions locales seraient plus efficaces que des élus centraux qui n'auront pas les moyens de suivre et d'intervenir sur tous les dossiers.

Cela n'empêche pas d'avoir recours à des structures centrales pour traiter les problèmes interrégionaux ou lorsque des blocages persistent localement.

C'est pour cette raison que nous sommes favorables à une vraie représentation active des salariés, au plus près de leur lieu de travail, vis-à-vis d'une représentation centralisée comme elle nous est proposée.

Nous avons néanmoins pris acte des décisions prises par la direction et les organisations signataires.

C'est dans ce contexte que nous vous proposons de déployer notre activité. Plus que jamais votre intervention sera nécessaire.

Le CSE en pratique

Je suis victime de harcèlement, j'ai un souci de paiement d'astreinte, qui portera ma réclamation ?

Avec le CSE, il n'y aura plus de délégués du personnel.

Il n'y aura plus d'élus de proximité qui vous rendent compte de leur mandat, dont les prérogatives sont encadrées par la loi, pour vous défendre face à la direction, et remonter les problèmes que vous rencontrez dans votre quotidien.

Certes, la négociation Groupe a permis d'obtenir des « Représentants de Proximité ». C'est un acquis mais tout est à construire car leurs prérogatives sont floues et leurs moyens très affaiblis par rapport à ceux des DP.

Notre crainte c'est donc que vos réclamations ne soient jamais traitées. En effet, il faudra qu'elles remontent jusqu'à un.e élu.e qui puisse participer à la réunion du CSE (a priori seulement les titulaires) !

Concrètement, les Représentants de Proximité ne seront pas élus, mais désignés par les syndicats. Les sièges seront répartis à la proportionnelle entre les organisations syndicales, en fonction des résultats du vote sur le site (acquis CGT) lors du premier tour de l'élection du CSE.

Pour nous, ils seront les premiers

contacts des salariés au plus proche, sur le terrain, pour remonter les différents problèmes, réclamations vers les élus du CSE.

Toutefois à la place de la réunion mensuelle entre les DP et la direction, une réunion seulement trimestrielle est prévue entre les RP et la direction locale.

- Le contenu de cette réunion n'est pas clairement défini.
- Existera-t-il des compte-rendus des réunions de RP comme il en existait pour les DP ?

Tout est donc à inventer et à gagner dans un environnement défavorable aux salariés. Il faudra faire preuve d'innovation et de ténacité !

La CGT a pris acte de cette situation nouvelle. Elle désignera comme Représentants de Proximité des salariés qui partagent la même volonté de défense de nos intérêts individuels et collectifs.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous, notamment là où il n'existe pas encore de section syndicale CGT.

Ensemble dans Thales Services !

Les coulisses d'une négociation structurante.

Proximité, Démocratie, les mots clés de la CGT pour la représentation des salarié.e.s

La négociation pour la mise en place du CSE a fait l'objet de 7 réunions entre la direction et les organisations syndicales représentatives de Thales Services, ainsi que de plusieurs allers-retours entre la direction de Thales Services et le Groupe Thales.

Sous l'impulsion de nos Délégués Syndicaux des réunions inter-syndicales ont eu lieu pour connaître les limites acceptables par chaque Syndicat.

Pour engager plus notre Direction Générale, alors que nous arrivions sur un blocage, la CGT a adressé une lettre ouverte au DG L. Maury et au Groupe. Pour permettre à tous d'être informés, nous l'avons diffusée par tract, par mail et dans notre courrier précédent.

Globalement, nous retiendrons que notre direction a abordé la mise en place du CSE sous un angle exclusivement comptable, dans une recherche d'affaiblissement de la représentation des salariés.

Pour la CGT les priorités dans la négociation ont été :

1. L'organisation « CSE » pour le rendre plus proche des salariés.

Pour nous les conditions de travail, la santé, la gestion de la sécurité des salariés a été prioritaire, ensuite les aspects économiques et la gestion des ASC ont été des éléments de négociation structurants.

Nous avons donc proposé 4 établissements (1 par région) mais nous avons buté sur l'hostilité de la direction. Les autres OS portaient une analyse différente de la situation actuelle et des bouleversements en cours.

2. Le respect de la démocratie locale.

Le vote des salariés sur les sites doit être pris en compte lors de la composition des différentes commissions, ou désignations des Représentants de Proximité, afin



de respecter la représentativité qui se dégage sur les sites.

Cette revendication initialement formulée par la CGT a été reprise par toutes les Organisations Syndicales et acceptée par la direction.

3. L'accroissement du nombre d'élus et du nombre d'heures de délégation. Cette revendication était commune à toutes les OS.

4. Faire participer les suppléants aux réunions du CSE. Cette revendication était commune à toutes les OS

5. Les Conditions de Travail, une question pleine et entière pour les CSE. La CGT revendiquait que les Représentants de Proximité puissent participer aux réunions des CSSCT sur les questions relatives à leur site. La direction a refusé.

En acceptant la demande CFDT d'avoir des secrétaires de CSSCT qui ne soient pas membres titulaires du CSE, dans le cadre imposé du CSE où les suppléants n'assistent pas aux réunions et ont peu de moyens, la direction tolère au contraire que la santé et

les conditions de travail des salariés ne soient pas défendus en CSE avec toute l'énergie nécessaire.

6. Concernant la gestion des ASC, nous revendiquons le maintien des moyens de fonctionnement.

En effet, celles-ci doivent être un vecteur d'amélioration du bien-être au travail pour les salariés (ne cachons pas la réduction des budgets imposée par les ordonnances Macron !).

En fin de négociation nous avons constaté de gros blocages, malgré les quelques avancées que nous avons obtenues.

Parce que cela pèsera fortement pour la défense des salarié.e.s, les adhérent.e.s de la CGT ont pris leurs responsabilités et décidé de ne pas signer les accords proposés par la direction.

Toutefois, la CGT prend toujours ses responsabilités, y compris dans une situation dégradée. La CGT présentera des candidat.e.s et tou.te.s ses représentant.e.s seront pleinement actif.ve.s dans la nouvelle structure. Nous comptons sur vous pour tisser un nouveau réseau dans l'entreprise.

Brèves

#Filou Terme employé par le DRH Thales Services pour qualifier le comportement des managers qui ne respectent pas la culture d'entreprise Thales.

#Retraite Depuis 2019, suite à la signature en 2015 par la CFTC, la CFE-CGC et la CFDT, il faudra travailler une année supplémentaire au-delà de l'âge légal pour être à taux plein. Les salariés qui ne prolongeront pas leur activité se verront appliquer pendant trois années 10 % d'abattement.

#AccordQVT signé par la CGT qui est déployé dans un premier temps sur des sites pilotes (Nantes, Sophia, Elancourt, Vélizy, Toulouse).

L'objectif est de créer autant que nécessaire des groupes d'expression libre (20 salariés maxi) sans management aux commandes, pour identifier des points de blocage, et des solutions d'amélioration sur la Qualité de Vie au Travail.

“ Ne parlez jamais d'acquis sociaux mais de conquits sociaux car le patronat ne désarme jamais ! ”

Ambroise CROIZAT

Ministre du travail, 1945

Ministre fondateur de la Sécurité Sociale

Retrouvez vos élus sur le Site internet :

<http://ts.cgthales.fr>

Contacts CGT :

cgts.bdx@gmail.com (Bordeaux)

cgts.thallesservices.regionest@gmail.com

(Est)

Vos droits (Congés, retraite, maladie, prévoyance ...) :

www.thadis.com
LE 1ER SITE D'INFORMATION RELATIF AUX ACCORDS
SUR LES DISPOSITIONS SOCIALES APPLICABLES
AUX SALARIÉS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE THALES

Construisons ensemble une liste CGT et un réseau de représentant.e.s efficaces

Une nécessité dans la nouvelle organisation hyper-centralisée.

Pour adresser aussi bien les enjeux globaux que les problématiques particulières et individuelles, nous aurons plus que jamais besoin les uns des autres, en contribuant, chacune et chacun, à hauteur de ses moyens et disponibilités.

Au vu de la complexité annoncée du fonctionnement du futur CSE, (organisation hyper-centralisée dont les relais locaux seront affaiblis), la CGT aura besoin d'un maximum de représentants à tous les niveaux, issus de toutes les régions de Thales Services.

Pour que vous soyez représentés au mieux, à tous les niveaux, dans toutes les régions de Thales Services, et sur toutes les questions, nous vous proposons de vous faire connaître.

Rencontrons nous pour faire (re)vivre ensemble une démocratie sociale et participative, pour proposer une grande diversité de contributions, sous la forme de candidatures sur les listes nationales, ou à travers vos remarques, suggestions, témoignages.

Vous êtes de Lille, de Nantes, Brest ou Rennes, de Sophia, Toulon, Castres ou

Valence, nous vous interpellons car la CGT n'a pas beaucoup de contacts sur ces sites.

Nous faisons également appel à toutes les femmes.

La loi a posé de nouvelles règles relatives à la parité mais elle a aussi posé des contraintes qui compliquent l'engagement. L'hyper-concentration dans un CSE unique risque bien d'être un obstacle dans la vraie vie ! Contactez-nous pour construire le réseau de l'égalité entre les Femmes et les Hommes.



Contactez-nous : Stéphane Mériodeau, Hervé Roussel, Eve Garnier, Michaël Marcinkowski pour le Sud-Ouest, Philippe Nicodemo, Lionel Komsa, Bruno Rommens, Sandrine Cotte pour l'Est, Patrick Abenza pour Elancourt et Gérard Valade, Sylvie Rogé pour Vélizy.